



Bulletin Municipal Roannes St Mary



Sommaire

- P.2** : Sommaire
Vous souvenez-vous ? Les travaux de la RD dans le bourg
- P.3** : Mot du maire
Réforme des élections
- P.4 et 5** : Vie Communale
Le personnel
La vie scolaire
Activités administratives
Assistants maternelles
Côté pratique
- P.6** : Budget communal
- P.7** : Nos artisans et commerçants
- P.8 et 9** : Travaux
- P.10 et 11** : Bilan d'un mandat
- P.12** : Page de la communauté de communes
- P.13** : Page d'occitan
- P.14 à 18** : Associations
- P.19** : Mots croisés
(et traduction du texte d'occitan)
- P.20** : Sentier botanique

Vous souvenez-vous ?

Les travaux de la RD dans le bourg



Le mot du Maire

Ce bulletin municipal n° 13 est le dernier du mandat du Conseil Municipal élu en 2008. Il est l'occasion de faire le point sur l'activité de vos élus ces dernières années ainsi que sur l'évolution de la commune. L'arrivée de nouveaux artisans et commerçants est positive pour l'évolution de notre cité ; de nouvelles familles enrichissent aussi notre collectivité : que tous soient les bienvenus. Je suis persuadé que leur intégration se fait parfaitement et je tiens à les remercier d'avoir choisi ROANNES SAINT MARY.

Il y a six ans, nos préoccupations s'étaient focalisées sur la route 617 reliant ROANNES SAINT MARY à la préfecture. Aujourd'hui enfin, même si quelques finitions restent encore à effectuer, le nouveau tracé est accessible et donnera satisfaction aux usagers. La téléphonie mobile nous avait mobilisés également et grâce à l'intervention du Département, nous disposons d'une meilleure couverture. Merci donc au Conseil Général pour ces 2 réalisations qui sont fortement utiles pour le développement de notre commune. En matière d'accès à Internet, la Communauté de Communes s'implique également pour obtenir le très haut débit nécessaire à certaines activités.

En début de mandat nous nous sommes engagés à terminer l'aménagement du bourg et plus particulièrement les réseaux secs et humides, ainsi que la chaussée du lotissement. L'entretien et l'aménagement de la voirie communale ont fait partie de nos préoccupations. Ces travaux nécessitent de lourds financements, principalement en fonds propres et emprunt, mais également avec des aides de l'Etat et du Conseil Général (Fonds d'Équipement des Communes).

L'arrivée de nouvelles populations rend nécessaire l'adaptation du réseau de distribution d'eau. La réalisation des travaux en régie permet de limiter les dépenses. Ce réseau donne aujourd'hui pleinement satisfaction, tant du point de vue de la qualité de l'eau potable (sur toutes les analyses de ces dernières années) qu'en ce qui concerne son rendement (très faibles pertes par fuites).

Notre attention s'est également portée sur la station d'épuration. Des spécialistes insistaient pour que nous programmions une nouvelle construction. Cependant, notre choix a été de faire confiance à nos propres agents communaux, formés et très motivés. Après quelques aménagements minimes, la station remplit sa fonction de manière très satisfaisante.

L'agrandissement de l'école représente le gros chantier de cette fin de mandat. Vous avez déjà suivi les modalités du financement grâce aux précédentes publications communales. Cet investissement fut achevé fin juillet ; les locaux sont donc prêts pour recevoir les meubles fin août, soit juste quelques jours avant la rentrée des classes. Je tiens déjà à remercier en particulier les professeurs des écoles et les parents d'élèves, consultés en conseil d'école, pour leur adhésion à ce beau projet qui nous tient à cœur. Il a pu être mené à bien grâce aux compétences de M. Reygade, architecte à l'agence Métaphore, et à celles de l'ensemble des artisans.

Tous ces sujets, et d'autres encore évoqués dans ce bulletin, démontrent l'implication soutenue des membres du Conseil Municipal et du CCAS pour améliorer la qualité de nos vies à tous dans Roannes Saint Mary. Qu'ils en soient ici remerciés.

Pour terminer mon propos, je tiens à encourager et féliciter les associations de la commune car elles contribuent bellement au dynamisme de celle-ci. Aussi, je m'associe à leur appel aux bonnes volontés : n'hésitez pas à les rejoindre, vous rencontrerez un accueil chaleureux et un foisonnement d'activités pour tous les goûts.

Je souligne enfin le dévouement et le professionnalisme de nos agents communaux, qu'ils soient administratifs ou techniques. Ils constituent les éléments indispensables au bon fonctionnement des services de la commune. De la même façon, à l'échelle communautaire, nous bénéficions d'une aide précieuse dans les domaines entre autres de l'assainissement non collectif, de la petite enfance, du transport scolaire, de la culture, ordures ménagères, encombrants, etc. Soyez assurés de trouver un fort engagement et une entière disponibilité chez le personnel de la Maison des Services de Saint Mamet La Salvetat, en vue là encore de contribuer au mieux vivre pour tous sur notre territoire.

Bonne lecture et bonne rentrée à tous.



Le Maire,
Albert CHANDON

Elections : du nouveau pour 2014 et 2015

(Référence : lois organique et ordinaire du 17 mai 2013, relatives à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires)

Election des conseillers municipaux

La loi abaisse de 3 500 à 1 000 habitants le seuil au delà duquel les conseillers municipaux seront élus au **scrutin proportionnel de liste** à deux tours. Roannes Saint Mary est donc concernée.

Par ailleurs, la déclaration de candidature devient obligatoire pour tous les candidats, qu'ils soient élus au scrutin de liste ou au scrutin majoritaire (moins de 1 000 habitants).

Election des conseillers communautaires

Dans les communes de plus de 1 000 habitants où l'élection a lieu au scrutin de liste, les candidats au siège de conseiller municipal et de conseiller communautaire devront figurer sur **deux listes distinctes**, les seconds devant nécessairement être issus de la liste de conseillers municipaux.

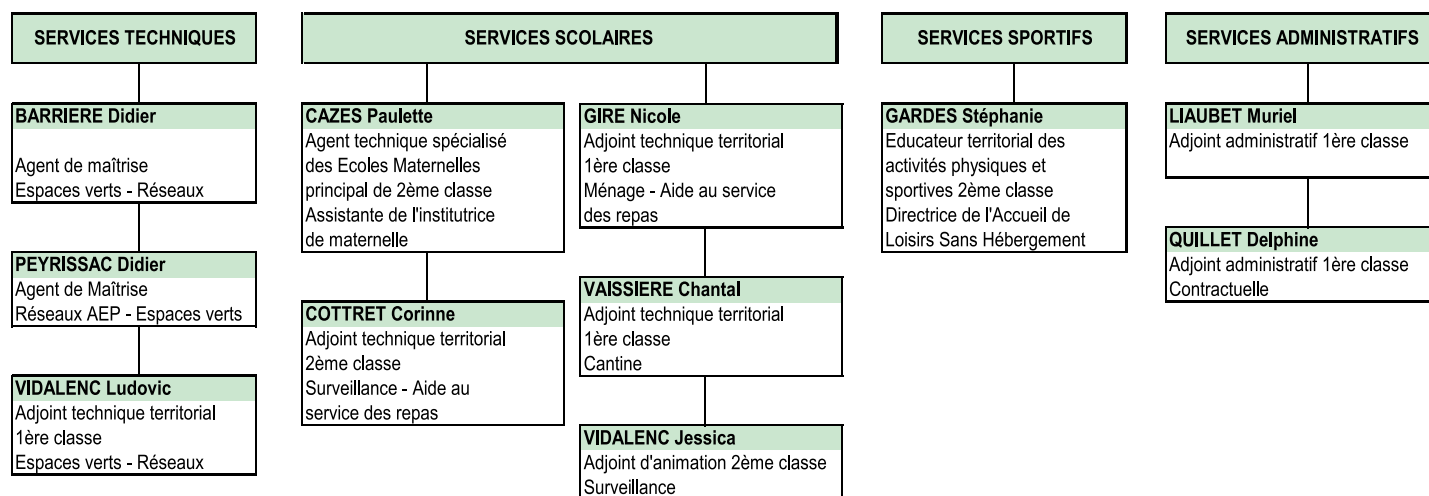
La loi a encadré la composition de la liste des conseillers communautaires à partir de celle des conseillers municipaux :

- l'ordre de la liste doit respecter (mais en pouvant ne pas reprendre certains candidats) l'ordre de celle des conseillers municipaux,
- la liste doit être paritaire,
- le premier quart de la liste communautaire est composé par les premiers de la liste municipale,
- la liste communautaire ne comprend que des membres de la liste municipale figurant dans les trois premiers cinquièmes de cette dernière.

Les électeurs ne voteront qu'une fois, les deux listes devant en effet figurer sur le même bulletin de vote.

Vie Communale

Personnel communal



La vie scolaire - L'école est finie...

L'année scolaire 2012-2013 s'achève et la suivante pointe déjà son nez !

Les 85 enfants scolarisés cette année à Roannes-St-Mary ont participé aux rencontres sportives cantonales (cross, gymnastique et tennis). Les classes de GS-CP, CE et CM se sont rendus au théâtre d'Aurillac pour assister aux concerts proposés par les JMF au théâtre d'Aurillac. 2 classes ont pris part aux spectacles organisés par la communauté de communes. Les GS-CP et les CM ont suivi un cycle natation à la piscine à Aurillac durant 6 séances en janvier et février dernier.

Mme Bastid et Degoul enseignantes des classes de CE et CM ont organisé une classe de mer à Meschers sur Gironde durant une semaine au mois d'Avril : tout s'est bien passé et les 38 enfants sont revenus enchantés des activités proposées, de ce qu'ils ont appris et découvert (en archéologie et sur le milieu marin).

Les plus jeunes (maternelle et CP) sont partis durant une journée le 4 juillet. A la ferme de Daudé à Ompe, ils ont découvert, mieux connus certains animaux et leur famille et ont participé à une chasse au trésor qui s'est révélé précieux pour les gourmands. Après le pique-nique pris sur place, ils se sont baladés sur le parcours aménagé au Puech des Ouilhes.

Ces activités extérieures à l'école n'ont pu être menées que grâce à l'aide des parents accompagnateurs (sorties, séances natation, voyages scolaires...), de l'appui financier de la municipalité et de l'amicale des parents d'élèves qui en finance une grosse part. Merci à eux !

Excellent été et rendez-vous à la rentrée !

Le directeur, Lionel Maury

RAPPEL sur les RYTHMES

Dès la prochaine rentrée, **les rythmes scolaires changent**. La semaine se déroulera en 4 jours et demi, selon les horaires suivants : tous les matins de 9 h à 12 h et tous les après midi de 13 h 45 à 16 h sauf le mercredi. Ce jour-là, la cantine ne fonctionnera pas et les cars partiront dès la sortie des cours. Un ticket de garderie sera nécessaire comme d'habitude si l'enfant arrive plus de 10 mn avant le démarrage des cours, sauf durant la pause méridienne (par exemple, pas de ticket même si l'enfant vient à 13 h 20).

A partir de 16 h, les enfants seront en récréation, en attendant soit le départ des cars dont les horaires restent pour l'instant inchangés, soit la garderie. La municipalité réfléchit par ailleurs à l'organisation d'activités péri scolaires qui se dérouleront dans les locaux de l'école, sur inscription et gratuitement. Les parents devront alors venir chercher leurs enfants.

Enfin, l'accueil de loisirs sera ouvert le mercredi après midi dès 12 h. Ainsi, les enfants inscrits pourront déjeuner chez un des restaurateurs du bourg et participer ensuite aux activités organisées par la directrice du centre. A noter : le service proposé ne comprend pas le seul repas de midi. Soit l'enfant mange et reste pour les activités, soit il ne mange pas et peut venir au centre à partir de 13 h 30.

Vie communale

Activités administratives

Activités administratives municipales 2012

Cartes nationales d'identité	77
Sorties de territoire métropolitain	9
Urbanisme	
Permis de construire	19
Certificats d'urbanisme d'information	26
Certificats d'urbanisme opérationnels	11
Déclaration préalable	22
Arrêtés et délibérations	
Arrêtés municipaux	49
Delibérations du Conseil Municipal	70

Naissances	
ANGELVY Léanne	18 avril 2012
AUSSOLEIL Loris	12 décembre 2012
CHIRAC Clara	17 avril 2012
COMBELLE Thalia	16 août 2012
EMERY Sasha	15 décembre 2012
GLADINES Axel	13 novembre 2012
JULIENNE Emmy	11 décembre 2012
LAFON Lauric	21 février 2012
LESCURE Jeanne	9 juin 2012
LOPEZ Emmy	28 août 2012
ROQUIER Axelle	8 novembre 2012

Etat civil année 2012

Décès	
BALAYSSAC Jacques	11 avril 2012
BERGER Jean-Pierre	1er janvier 2012
CASTANIER Michel	12 août 2012
COURCHINOUX Adrienne	13 février 2012
COURCHINOUX Louis	10 juin 2012
DELPONT Pascal	25 mai 2012
FALIERES Joseph	26 novembre 2012
CYPIERES Juliette	25 octobre 2012
LABORDE Louise	23 mars 2012
MARY René	29 septembre 2012
MAZIERES Maria	26 février 2012
PERRET Antoine	16 décembre 2012
SOUBRIER Antoine	7 juillet 2012

Mariages	
DUPETITMAGNIEUX Sylvain et AMBLARD Catherine	9 juin 2012
LAJARRIGE Gilles et LAMARCHE Aurélie	21 juillet 2012
LOURS Grégory et MALLERON Delphine	14 avril 2012
VIAL Gilles et DUFOUR Catherine	27 octobre 2012

Liste électorale

Cette année, il y a eu 24 inscriptions (dont 16 jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans) et 25 radiations.

Les assistantes maternelles

Liste des Assistantes Maternelles agréées en accueil non permanent résidant sur la commune de ROANNES SAINT MARY (liste communiquée par le service social du Conseil Général du Cantal le 06/06/13)

NOM	ADRESSE	N° DE TELEPHONE
ARAUJO Pascale	Pouzols	04-71-43-33-59
BOURGADE Frédérique	Calves	04-71-62-63-55
GASTON Monique	La Course du Mouton	04-71-62-82-07
GAZAL Murielle	Madunhac	04-71-64-38-37
JARRY Béatrice	Bex	04-71-62-66-18
LAVERGNE Huguette	Gladines	04-71-62-87-91
LHERITIER Laurence	La Fontie	04-71-62-83-23
MAS Claudine	Madunhac	04-71-62-84-91
ROQUES Catherine	La Course du Mouton – Pessu Longo	04-71-46-45-61
SALAUN Valérie	Monloubou	04-71-62-86-13

Côté pratique

Les tarifs

Cantine

Prix du repas par élève	2,55 €
Prix du repas par instituteur ou accompagnateur	6,00 €

Transport scolaire

L'année	15,00 €
Pour tout renseignement, voir avec la Communauté de Communes "Cère et Rance en Châtaigneraie"	
Tél. 04 71 49 33 30	

Garderie

Prix par élève le matin	1,05 €
Prix par élève le soir	1,45 €

Eau

Abonnement	61 €
Consommation de 0 à 100 m ³	0,59 €/m ³
Au-delà de 100 m ³	0,30 €/m ³
Redevance Adour Garonne	0,30 €/m ³
Frais de raccordement	130 €
Frais autres interventions (Détérioration, gel...)	130 €

Assainissement

Abonnement	40,00 €
De 0 à 100 m ³	0,40 €/m ³
Au-delà de 100 m ³	0,18 €/m ³
Redevance Adour Garonne	0,225 €/m ³

Concession des cimetières

Pour une durée de 30 ans (dimensions 2,20 x 2,90 m) 200 €

Eclairage public

En cas de panne, avvertir la Mairie qui prendra contact avec

l'entreprise chargée des réparations, désignée par le Syndicat Départemental d'Electrification.

Encombrants

L'enlèvement des encombrants est effectué à la demande par les agents communaux au domicile de l'usager :

1 objet encombrant :	10 €
1/2 camion (1 m ³) :	30 €
1 camion (2 m ³) :	60 €

Les services de la Mairie

Horaires du secrétariat

Lundi, Mardi, vendredi : 9 h à 12 h de 13 h 30 à 17 h 30
Mercredi, jeudi : 9 h à 12 h
Samedi : ouvert de 9 h à 12 h

Permanence du maire

Chaque samedi matin de 11 h 30 à 12 h

Pour contacter la Mairie

Tèl . 04 71 62 80 32 - fax : 04 71 62 84 48
E-mail : mairie@roannes-saint-mary.fr
Site Internet : www.roannes-saint-mary.fr

Infos Communales

Horaires d'ouverture du bureau de poste

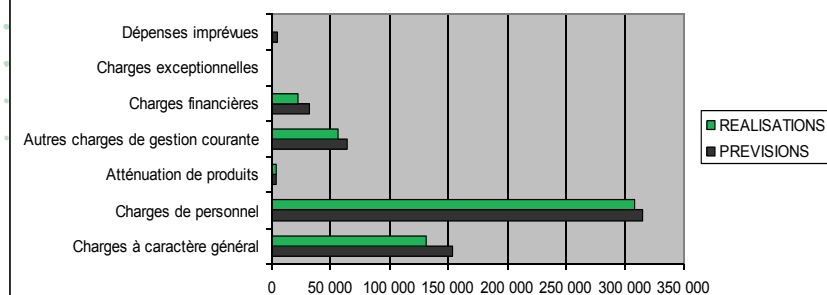
Du mardi au samedi de 9 h 00 à 11 h 30

Budget communal

COMPTE ADMINISTRATIF 2012 - COMMUNE

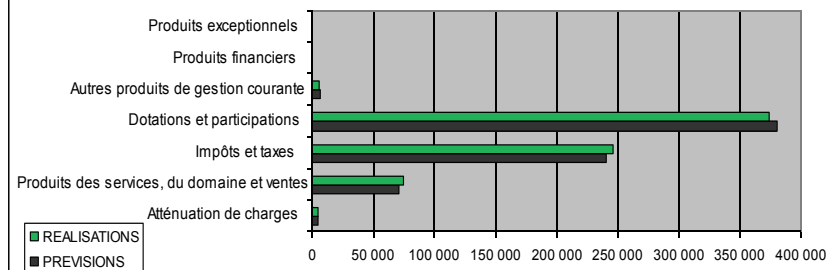
FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



	PREVISIONS	REALISATIONS
Charges à caractère général	153 720	130 908
Charges de personnel	315 388	308 516
Atténuation de produits	3 919	3 919
Autres charges de gestion courante	64 503	56 648
Charges financières	32 425	22 626
Charges exceptionnelles	600	241
Dépenses imprévues	4 500	0
TOTAL OPERATIONS REELLES	575 055	522 858

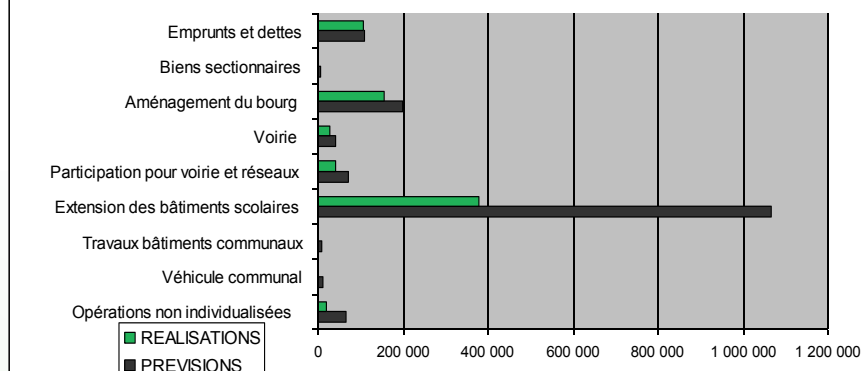
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



	PREVISIONS	REALISATIONS
Atténuation de charges	4 500	5 020
Produits des services, du domaine et ventes	71 200	74 455
Impôts et taxes	240 881	246 062
Dotations et participations	380 579	373 556
Autres produits de gestion courante	6 250	6 000
Produits financiers	60	53
Produits exceptionnels		375
TOTAL OPERATIONS REELLES	703 470	705 521

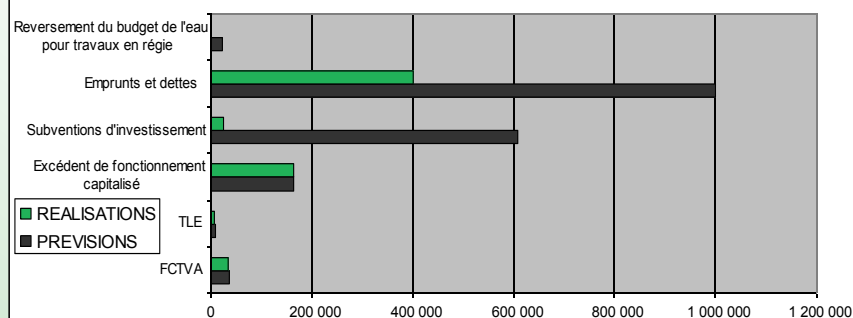
INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



	PREVISIONS	REALISATIONS
Opérations non individualisées	65 663	20 286
Véhicule communal	11 000	0
Travaux bâtiments communaux	8 000	891
Extension des bâtiments scolaires	1 067 400	377 351
Participation pour voirie et réseaux	70 200	39 568
Voirie	40 000	26 379
Aménagement du bourg	198 893	156 290
Biens sectionnaires	6 400	2 910
Emprunts et dettes	108 440	107 188
TOTAL OPERATIONS REELLES	1 575 996	730 861

RECETTES D'INVESTISSEMENT



	PREVISIONS	REALISATIONS
FCTVA	36 050	34 007
TLE	8 000	6 603
Excédent de fonctionnement capitalisé	163 071	163 071
Subventions d'investissement	609 046	23 991
Emprunts et dettes	1 000 000	400 000
Reversement du budget de l'eau pour travaux en régie	22 310	0
TOTAL OPERATIONS REELLES	1 838 477	627 672

Nos artisans - commerçants

Services à la personne

Sandrine CANIS
Coiffure à domicile
06.08.55.83.90

Mumu Coiff !!
Murielle DELORT
Coiffure à domicile
06.78.20.94.80

Garage et transports

Cantal Meca
Julien LACHAUX
Garage
Le Bourg
06.43.24.98.72

Eurl PEYRISSAC
Travaux Agricoles
Le Palat
04.71.62.64.12

Sarl SOCAPAT
Christian FAU
Transports
Madunhac
04.71.62.86.51

SCEVI THERON
Carrosserie
La Grange
04.71.62.82.50

Entreprises du bâtiment

Laurent BALMISSE
Menuiserie
Monloubou
04.71.62.87.69

Didier DESTAING
Plombier chauffagiste
Gladines
06.38.84.43.39
04.71.62.82.08

David GIMENEZ
Plombier chauffagiste
Le Bourg
04.71.62.85.69
06.32.85.46.46

Jean-Claude SEPVAL
Ebéniste
La course du mouton
04.71.64.29.40

Philippe VENZAC
Menuisier
Madunhac
04.71.48.49.13

Commerces

Saint Honoré
Boulangier Pâtissier
Le bourg
04.71.62.80.30

Café CHARMES
Café-Tabac-Pressé-
Restaurant
Le Bourg
04.71.62.83.26

Bar - Hôtel - Restaurant FAU
Le Bourg
04.71.62.80.25
06.37.65.89.98

GAEC de VERNIOLS
I. BOUSSAROQUE
Poulets Pintades Canettes
Verniols
04.71.62.63.48
06.84.26.63.69

Travaux

L'EXTENSION DES BATIMENTS SCOLAIRES Le projet de la fin du mandat



COÛT DE L'INVESTISSEMENT AU 24/08/2013 MONTANTS EXPRIMÉS EN TTC

LIBELLE		TOTAL	MANDATS EMIS	RESTE A PAYER
LOT 1		343 102,26	337 754,69	5 347,57
LOT 2		96 646,37	96 646,37	0,00
LOT 3		58 081,23	54 782,66	3 298,57
LOT 4		55 545,35	17 400,01	38 145,34
LOT 5	- P	68 027,88	67 165,00	862,88
LOT 6		53 046,19	51 365,28	1 680,91
LOT 7		7 915,87	7 915,87	0,00
LOT 8		36 047,44	29 435,95	6 611,49
LOT 9		95 050,98	71 747,14	23 303,84
LOT 10		83 434,86	82 607,36	827,50
LOT 11		27 508,00	26 132,60	1 375,40
LOT 12		61 193,34	7 616,13	53 577,21
		28 000,00	20 416,39	0,00
C	T	4 034,31	4 034,31	0,00
		110 271,20	105 194,91	5 076,29
		1 127 905,28	980 214,67	140 107,00
		3 410,30		3 410,30
Avenant lot 1		15 596,77		15 596,77
Avenant lot 2		4 843,80	4843,8	0,00
Avenant lot 3		3 374,75		3 374,75
Avenant lot 9		2 445,51		2 445,51
Avenant lot 10		845,61		845,61
Avenant lot 12 n° 1		638,77		638,77
Avenant lot 12 n° 2		3 665,74		3 665,74
Total		1 162 726,53	985 058,47	170 084,45

La route
départementale
enfin terminée



Une fiscalité maîtrisée

	2008	2013
FNB	110.25	111
FB	15.12	16.6
TH	11.36	12.00

Une population en augmentation
1029 habitants au recensement 2011

Une station d'épuration efficace

Un réseau d'eau performant

Rendement net : 92 %

Consommation 2012 : 83.288 m³

De nouvelles infrastructures

Une voirie et des réseaux entretenus

BILAN D'U

Des services maintenus



Un personnel qualifié



**De nouvelles associations
aidées par la commune**



**Une population régulièrement
informée**



Une urbanisation en essor
64 permis accordés depuis 2008

**Des investissements en
matériels**

Communauté de communes ADMR de l'Enseigne

Notre association « tient bon », malgré la crise, il faut dire que dans notre domaine nous ne pouvons pas abandonner ceux qui journalièrement comptent sur nous pour les aider dans les actes de la vie quotidienne.

Notre association est présente sur la commune, celle-ci est représentée au sein de notre conseil d'administration par Mme GIMENEZ Sandra, Mme MONTARNAL Josette et Mme LAFON, Marie-Claire (responsable de travail).

Au 31 décembre 2012, notre association employait **40** salariées à temps partiel, dont 7 sur la commune de Roannes-St-Mary...

En 2012 l'association a effectué tous services confondus **33.657 heures** dans **242 familles** ce qui représente pour la commune de Roannes St Mary :

- **4.639 heures** en prestataire dans **32 familles** soit 16,84 % de l'activité

- **1.487 heures** en mandataire dans **7 familles** soit 24,37 % de l'activité

L'assemblée générale 2012 s'est tenue le 18 mai 2013, dans la salle polyvalente de Roannes-St-Mary mise gracieusement à notre disposi-

tion par la municipalité, en présence de M. CHANDON, Maire et de nombreux conseillers municipaux, Il n'y a pas eu cette année de renouvellement au sein du conseil d'administration, le bureau est donc le même que précédemment.

Au cours de l'année à venir nous devons renouveler la moitié de notre conseil d'administration.

Certains bénévoles, présents depuis de nombreuses années souhaitent « passer la main ». Il est important de procéder à leur remplacement, et pour faire vivre une association il faut un peu de sang neuf et des idées nouvelles. Comme cela a été souvent dit, nous manquons de disponibilité pour rendre visite à tous nos usagers ; si certaines personnes disposent d'un peu de temps libre et souhaitent intervenir dans ce domaine nous les accueillerons avec plaisir.

Le manque de bénévoles risque de mettre en péril l'avenir de l'association et du personnel qu'elle emploie.

En mars 2013, la fête annuelle a connu son succès habituel, grâce à notre public fidèle, nombreux et chaleureux.

Retenez bien ces dates :

Fête 2014 premier week-end de Mars à VITRAC

Hébergement locatif touristique

Déclaration obligatoire en mairie des meublés de tourisme et chambres d'hôtes.

La location touristique d'un hébergement locatif est une pratique réglementée dont le code du tourisme définit le cadre. La loi du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques se voit modifiée par celle du 22 mars 2012. Celle-ci précise notamment le caractère obligatoire d'une déclaration en mairie, et ce, que l'hébergement ait été classé ou non.

L'article L324-1-1 explique que : « *Toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme, que celui-ci soit classé ou non au sens du présent code, doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès du maire de la commune où est situé le meublé* ».

Ce texte de loi fait également état du type de contravention auquel s'expose un propriétaire ne respectant pas cette obligation. On y

apprend aussi que le contrat de location saisonnière se doit de revêtir une forme écrite.

S'agissant des chambres d'hôtes, et bien qu'il n'existe pas de classement pour ce type d'hébergement, les propriétaires doivent eux aussi se conformer à la règle de la déclaration en mairie sous peine de s'exposer à une contravention.

La déclaration peut s'effectuer par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception.

La démarche de classement des meublés de tourisme, quand à elle, a pour objectif d'indiquer au client un niveau de confort et de prestation. Il constitue également un outil de commercialisation pour le loueur.

Service gratuit : le Pass Courses

Organisé par notre communauté de communes, l'ADMR et les épiciers du territoire, ce service consiste en la **livraison gratuite de vos courses à domicile**, dès l'instant où vous êtes bénéficiaire d'une aide à domicile (ADMR ou autre) ou dans l'incapacité temporaire de faire vos courses vous-même du fait d'un problème de santé.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter la communauté de communes Cère et Rance en Châtaigneraie au 04.71.49.33.30 et vous recevrez alors un carnet « Pass Courses » gratuit. Vous passez ensuite commande

auprès de votre épicier par téléphone. Pour Roannes Saint Mary, ce sera auprès du multi service Vival (04.71.62.80.30). La commande concernera **uniquement des produits non périssables** (surgelés et produits frais exclus), pour un montant minimum de 25 €. Votre épicier conditionne la commande et contacte l'ADMR qui vous apportera cette commande dans les meilleurs délais le lundi, le mercredi ou le vendredi. Vous donnez un ticket « Pass Courses » à la personne qui vous livre, mais vous payez la facture directement auprès de votre épicier.

Transport scolaire

Parents d'élèves des écoles publiques du territoire de la Communauté de Communes "Cère & Rance en Châtaigneraie" et du Collège Jean Dauzié, vous avez été destinataires récemment d'un courrier du Conseil Général du Cantal vous informant qu'à compter de la rentrée 2013/2014, des changements interviendront concernant le mode de paiement du transport scolaire :

- un tarif unique départemental fixé à 120 € annuels par élève, est institué ;
- la facture est émise par le Conseil Général dans le courant du mois d'octobre 2013 et devra être réglée directement auprès de celui-ci par internet et carte bancaire ;
- une nouvelle carte d'abonnement nominative sera adressée à chaque élève.

La Communauté de Communes "Cère & Rance en Châtaigneraie", en sa qualité de gestionnaire de proximité du transport scolaire, a décidé de maintenir, avec le concours de ses communes membres, la gratuité pour les élèves fréquentant l'établissement scolaire communal (ou RPI). Seuls sont maintenus les frais d'inscription de 15 € par élève. La somme de 120 € due au Conseil Général sera remboursée aux parents par la Communauté de Communes.

Pour les élèves fréquentant le Collège Jean Dauzié à Saint-Mamet La Salvetat, le tarif diminue : 120 € annuels/élève au lieu de 164 € annuels/élève.



DECHETERIE COMMUNAUTAIRE

Nouvelle
CARTE D'ACCES
disponible à compter du 9 avril 2013

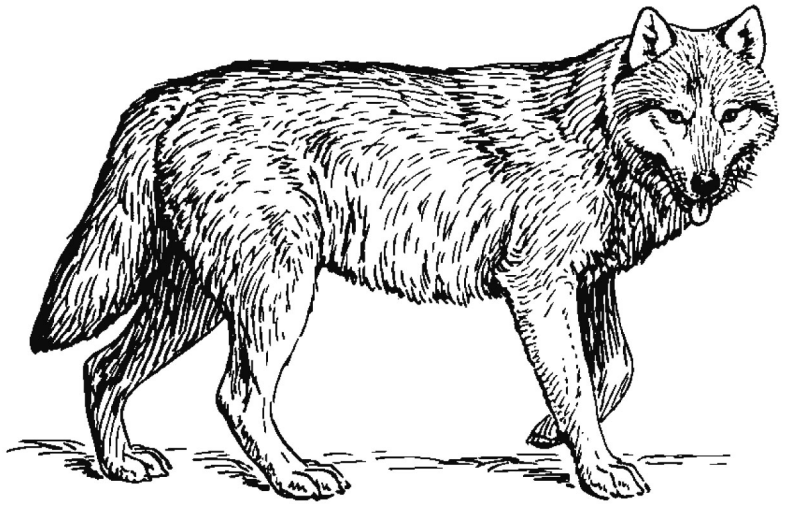
HORAIRE :
OUVERTURE :
- Lundi, mardi et mercredi de 8h à 12h
- Vendredi et samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h00
FERMETURE jeudi et dimanche

Remise d'une carte nominative par foyer directement sur le site de la déchèterie s'adresser à l'agent en charge de la surveillance
Renseignements: Communauté de Communes Cère et Rance
Tél. 04 71 49 33 30

Lo darrier lop

Extrait de « *Las parpandejadas* » de Clément Besombes – 1986 – avec l'aimable autorisation de son épouse Monique.

Aquò fa mai de trenta ans, a la fin de la darrièra guèrra, quand lo quatorze de julhet arribava, l'escòla acabada, anave gardar lo bestial : uèch vacas rojas, un parelh de buòus rossèls, sièis fedas e una cabra e son cabrilhon. Lo pus sovent ma sòrre venià amb ièu, mès a l'entorn de Nostra-Dama d'agost, al moment de la meisson, i avià pro de trabalh per tot lo monde e me calià anar gardar tot solet. Aquò m'agradava pas, n'ère pas plan coratjos, avià paur de las bòbas e quand una vaca anava dins un romegas, plorave lontemps davant de l'anar quèrre.



Me sovene qu'un matin de calorassa, mon grand-paire, qu'avià d'aquel moment quatre-vints ans, vengèt amb ièu per anar menar lo pargue pel brossièr e las boscalhadas del Puèch Corbin. Vèrs nòu oras, las vacas èron a l'ombra per l'arrevèrs e espessugavon qualques pièus d'èrba que rajavon al pe dels bècs, nos assetariam a la boha de la sapinièira. Vesiam en fàcia de l'altre costat del riu d'en Vernina, lo molin d'a Recola, apelat ataben lo molin de Caumont. Aquel molin fasià partida de la nòstra bòria jusc'en 1930 ; aquela annada mon grand-paire lo vendeguèt.

Mon grand-paire avià segat pendent près de cinquanta ans les prats del molin. Conessià cada pèira del riu, cada gorga, e cada tofa de pièu de boc que possava per las levadas.

Sortiguèt de la pòcha dos o tres perons de Sent-Roch que sentiàun un bocin lo tabac. Les manjariam e mon grand-paire se meteguèt a soscar e finalament parlèt :

« Veses alai aquel ròc que fa cabana, aquò es lo ròc d'a Recola. Me i soi arrucat tan plan l'estiu quand fasià tròp de calor, tan plan l'ivèrn quand fasiam las regas e que fasià una trapissada. Aquel ròc mon paure paire l'apelava : « Lo ròc del lop ». Tu, as paur, quand vas gardar, de trobar qualques meschantas bèstias ; ieu quand avià ton atge avià enquèra mai de paur, surtot desempuèi aquel jorn de 1871 ont vegariam un lobatàs que venguèt s'assetar a la poncha del ròc.

Avià fach un ivèrn tarrible. Les òmes d'a Canina aviàun tuat aquela annada tres lops. Es vertat qu'una solada de neu greusa acatèt tot lo pais pendent mai de tres setmanas. Totses les òmes joves èron a la guèrra, dins l'armada de Chanzy, e les vièlhs i vesiaun pas pro per tuar aquelas bèstias e plan sovent les fusilhs fasiàun fuòc-long. Enquèra al commençament de la prima las dròlhas qu'anavon gardar las fedas per las Costradas o per la Vinha a l'abric del vent soledre tornàvon enraucadas, aviàun cridat per faire fugir les lops que crevavon de fam. Un jorn la Lenon que podià pus piautar quitèt les esclòps e les tustèt talament que les estelèt e tornèt a l'ostal pé-nuda.

Aquel matin fasiam la rega que i a tojorn al mièg de la sola. Ièu avià solament un bocin mai de quatre ans, mon paire m'avià denmanat per li téner companhià e per faire amb un fechonot sègre las glebas que copava amb lo dalh. Era un bocin mai de 11 oras. Siam prestes a tornar a l'ostal. Nos calià pas trallassajar, coma aquò era lo Jèu-Sant, calià anar a las vèspras. Aquela annada degun mancava la messa, i avià talament de tampatge dins tota la França.

Pendent que mon paire s'afanava badave, agachave de que se passava als alentorns. Tot un còp de que te vau veire, amont sul ròc, una bèstia assetada, les aureilhas quilhadas, rossa e negrassa, bèla coma un brave can. Diguèrre a mon paire : « Amont sul ròc i a un can que nos espià ! ».

Mon paire se virèt e diguèt « Te bolegues pas ! Aquòs un lop ! ».

Me prenguèt lo fechor e faguèt coma se aquò èra estat un fusilh, visèt lo lop. La bèstia desapareguèt d'un salt dins les boscalhats. Lo lendeman les òmes d'a Canina, d'a Tremoina e d'en Vernina faguèron una batuda, anèron dusc'a Prunet. A tombada de nuèch, entre lo Grand-Bòsc e Recola tombèron sul lop que s'èra assetat al mièg de la Carral-granda. Mon paire aguèt lo temps de borrar lo fusilh a piston (aquel qu'es pindolat al cap del mièu lièch) e de prendre son temps per visar. Lo lop capordonet dins un golhat. Quand arribèron a l'ostal lancèron lo lop sus la taula, li copèron una pata per la pindolar per la porta, l'as vista, i es enquèra al costat d'una pata d'un gròs senglar que tuèrre trenta ans aprèp.

Desempuèi 1871 tornariam pas veire d'aquelas bèstias, mai aquò es pas domatge. Mon paire me desià sovent qu'avià mèsma pas jamai reçauguda la recompensa prometuda per la prefectura. Certenament que lo prefèct aquela prima avià d'altres copa caps ».

Atal parlèt mon grand-paire. E ièu quand vau a la pesca a Recola e que passe prèp del famus ròc, pense cada còp al lop e a mon grand-paire.

La parole aux associations

ACCA • Président : Jean-Paul MONDOR • Prantignac • Tél : 06 87 31 26 61

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 16 juin 2013. Le nombre de cartes sociétaires est stable (110).

Lors de cette Assemblée, il a été décidé de lâcher 250 perdreaux, 250 faisans, 8 couples de lièvres d'Europe Centrale.

Le plan de chasse pour la saison à venir sera de 40 chevreuils.

Au cours de la saison 2012-2013, 8 sangliers ont été tués en battue.

Comme tous les ans, notre garde communal, aidé des déterreurs et des chasseurs, lors de battues, ont régulé la progression des nuisibles : 126 renards, 15 martres, 10 blaireaux.

Je tiens à remercier les propriétaires, les agriculteurs, les membres, qui s'investissent au sein de l'A.C.C.A., le garde, les déterreurs ainsi que la municipalité pour son soutien financier.

Avant de terminer mon propos, je voudrais évoquer la mémoire de Jean-Louis DELFOUR, garde de chasse pendant de nombreuses années. Il a été un homme très actif pour l'A.C.C.A., pour la commune et ses habitants.

FAMILLES RURALES • Président : Denis TRANIER • Belmont • Tél : 04 71 62 08 67

• **Club de Couture** : Venez rejoindre le club de couture dès septembre, vous pouvez contacter Mme Paupert Janine au 04.71.62.85.01.

• **Animation pour la fête** : L'association familles rurales a organisé un lâcher de ballons à l'occasion de la fête patronale.

• Accueil de Loisirs :

Les mercredis : Ouverture des mercredis après-midi avec ou sans repas à partir du 4 septembre 2013.



Inscrivez-vous auprès de Stéphanie dès à présent pour nous permettre une meilleure organisation avec les animateurs.

Vacances : Ouvert sur chaque période de vacances scolaires.

En février : Les vacances ont été bien remplies avec un stage de ski alpin de 2 jours pour les débutants et de 3 jours pour les débrouillés. De bons effectifs sur la semaine.

En avril : Sur le thème des activités pleine nature avec cerf volant, randonnées, cabanes dans les bois, canoë, escalade, pêche, poney, football.....

Séjour à Paris : Ce sont 11 jeunes du CM à la 3^{ème} qui ont profité des deux jours



pour visiter la Tour Eiffel, Le Louvre, bateau sur la seine, ainsi que le parc Astérix.

• Les Mini-séjours :

- Puech des Ouilhes du 9 au 12 juillet : A partir de 8 ans avec le centre de loisirs de St-Mamet, karting, catamaran, baignade et jeux...

- Puech des Ouilhes du 15 et 16 juillet : De 3 à 8 ans avec le centre de loisirs de St-Mamet, Jeux, veillées, baignade, bateau...

- Puech des Ouilhes du 17 et 18 juillet : De 12 à 15 ans avec le centre de loisirs de St-Mamet, baignade, karting, paint-ball...

- Polminhac du 30 juillet

au 1^{er} août : Avec le centre de loisirs de Saint-Mamet à partir de 4 ans visite du Château de Pesteil, poney, piscine, pêche....

Pour l'été de nombreuses semaines à thème, avec des sorties piscine à Aurillac et St-Mamet, La Saule à Bétaille, Walibi, Le gouffre de Padirac, le Rocher des aigles, Le Zoo de Ardes-sur-Couze, Parcours Aventure au Lioran et Poney à Madunhac...

• **Les ados** : Ils ont commencé avec le stage de ski en février et une soirée.

En avril une journée Balnéothérapie au Rouget leur a été proposée, Pour l'été Via Ferrata, Equitation, soirée Nocturne à la piscine, parcours aventure, walibi, la Saule....

• **Le Camp ados** : Séjour à Talmont Saint Hilaire du 19 au 25 août sous la direction de Roannes.

Au programme baignade, stage de surf et Rassemblement National Familles Rurales...

L'association remercie les restaurateurs Mme Fau et M. Charmes qui nous permettent de proposer les journées avec repas pour un prix raisonnable. Nous remercions aussi la municipalité pour son soutien matériel, financier et humain ainsi que la communauté Cère et Rance en Châtaigneraie.

• Ouvertures du centre de loisirs en 2013/2014 :

Les mercredis à partir du 4 septembre, du 21 au 25 octobre 2013, du 23 au 31 décembre

Du 3 au 7 mars, du 28 avril au 2 mai 2014.

Renseignements à la mairie : Stéphanie Gardes 04 71 62 80 32.



APE • Président : Pascal LIAUBET • La Croix • Tél : 04 71 62 81 01

L'année scolaire se termine aussi pour l'Amicale des Parents d'Elèves, une nouvelle fois, l'APE a apporté son soutien financier et humain aux différents projets mis en place par les enseignants au cours de l'année : sorties scolaires, classes découvertes, séances piscine, Noël ...

Nous vous rappelons combien il est important que tous les parents se mobilisent et participent aux différentes manifestations que propose l'APE (quîne, soirée théâtre, repas dansant, fête de

l'école...), afin que tous nos enfants puissent bénéficier d'activités de qualité à moindre coûts pour les familles.

Un merci particulier aux bénévoles qui s'investissent sans compter dans l'intérêt des enfants et nous espérons être encore plus nombreux dès la rentrée pour partager ensemble des idées, des projets...

Tous les membres de l'APE vous invitent à participer à la prochaine Assemblée Générale qui aura lieu en début d'année scolaire.

La parole aux associations

AMICALE DES AÎNÉS • Présidente : Nicole SERIEYS - Le Bourg • Tél : 04 71 62 80 21

L'Amicale des Aînés comporte 132 adhérents : Bienvenue à ceux et celles qui voudront nous rejoindre.

Rappel des activités de l'Amicale de juin 2012 à mai 2013 :

- **16 juin 2012** : Sortie en Corrèze pour la visite du musée du Président Chirac à Saran. 32 personnes étaient présentes.
- **8 septembre 2012** : Sortie à St-Cirq-Lapopie dans le Lot. Croisière en bateau sur le Lot sous un beau soleil, puis visite du village de St-Cirq-Lapopie. 31 personnes étaient réunies. Le repas en plein air eu lieu au restaurant La Roue à Cabrerets.
- **22 septembre 2012** : Journée de convivialité avec repas à thème : poule farcie servie au restaurant Charmes Thierry. 58 personnes présentes. Bonne ambiance. A refaire !!
- **14 octobre 2012** : Concours de belote : 46 équipes inscrites, nombreux lots distribués, tombola, vente de gâteaux et buvette. Bonne ambiance.
- **27 octobre 2012** : Goûter gratuit offert par l'Amicale et animé par la chorale « vivre en Chataigneraie ». Très beaux chants interprétés par cette chorale. On peut regretter qu'il n'y ait eu que 35 personnes venues écouter la chorale.
- **1^{er} décembre 2012** : Présence de l'Amicale aux 90 ans de Mme Domergues Jeanne.



• **8 décembre 2012** : Repas de Noël servi par le restaurant Fau Evelyne. 81 personnes étaient présentes. L'animation fut assurée par Marcel Nigou.

• **3 février 2013** : Assemblée Générale. 63 personnes ont assisté à l'Assemblée pour enfin partager un repas servi au restaurant Charmes Thierry. Bonne ambiance.

• **3 mars 2013** : Concours de belote. 26 équipes inscrites. Vente de gâteaux, buvette. Bonne ambiance.

• **15 mars 2013** : Présence de notre Amicale aux 90 ans de M. Cantournet François.

• **21 mars 2013** : Présence de notre Amicale aux 100 ans de Mme Lesclure Marguerite.

• **4 avril 2013** : Présence de notre Amicale aux 90 ans de Mme Lavergne Lucienne.

• **6 avril 2013** : Sortie de printemps pour déguster l'estofish à St-Félix de Lunel. 51 personnes se sont donné rendez-vous. Visite de la ferme aux autruches. Un arrêt à Capdenac Le haut en fin de journée.

• **28 avril 2013** : Concours de belote. 48 équipes inscrites. Vente de gâteaux, buvette. La tombola a eu un grand succès !

• **18 mai 2013** : Présence de notre Amicale aux 90 ans de M. Jean Flory.

VENEZ DONC NOUS REJOINDRE !...

LE CARREAU ROANNAIS • Président : Christian AYMAR • Tél : 06 18 33 82 81

Chaque année le Carreau Roannais, un club qui regroupe tous les ami(e)s de la pétanque (35 licencié(e)s), participe à différentes manifestations : Championnats du Cantal, Championnats de Ligue, Journée des dirigeants, Championnats des clubs (Vétérans et Séniors).



Le président Christian AYMAR, entouré de son équipe organise aussi des concours officiels, et le vendredi à partir de 20 h 30 un concours interne

réservé aux licencié(e)s et aux adhérent(e)s du club.

Tous les mardis à compter du 02 Juillet jusqu'au 27 août 2013 à partir de 20 h, un concours en doublettes est organisé pour tous les amateurs de pétanque (licenciés ou non).

Notre club a pour but de faire partager notre passion, « La Pétanque », dans un cadre convivial et amical afin de passer d'agréables moments de détente et de rencontre.

Pour notre première participation au Championnat des clubs 2012, nous avons eu l'honneur de remporter la compétition avec un magnifique trophée à la clé. Félicitations à tous les participants.

Nous remercions la Municipalité, les agents communaux ainsi que tous les bénévoles pour leur aide et leur soutien.

LES CAVALIERS DU PALAT

Président : Georges DELMAS • Prantignac • Tél : 04 71 62 64 15

Créée en 2012, l'association a pour but de promouvoir la randonnée équestre en utilisant les nombreux chemins de Roannes et des communes limitrophes. A ce jour, plus de 25 adhérents possèdent un cheval de randonnée et profitent de leurs loisirs pour partir en balade sur des trajets variant de 1 heure à 1 journée. Au départ du Palat, le balisage des circuits est en cours de réalisation. Les cavalières et cavaliers peuvent également profiter d'une carrière en herbe mise à leur disposition et équipée par l'association (photo). De plus, il est probable que l'association "cavaliers du Palat" étende ses activités à des adeptes du VTT et de la marche qui ont émis le souhait de profiter des chemins existants sur Roannes dès cette année.

Nous remercions le conseil municipal de soutenir financièrement cette initiative qui dépasse les frontières communales car certains adhérents viennent de l'Aisne, du Nord, de l'Aude, d'Alsace, du Puy de Dôme, de Corrèze, la majorité d'entre eux étant de la région d'Aurillac.



La parole aux associations

ETOILE SPORTIVE ROANNAISE • Président : Jean-Paul CHARMES • Pailhes Bas • jeanpaulcharmes@orange.fr • Tél : 06 75 43 62 53

L' Etoile Sportive Roannaise repart sur de nouvelles bases : après la descente de l'équipe fanion en deuxième division de district et le départ de nombreux joueurs et dirigeants, un nouveau cycle commence. Après plusieurs années à la tête de deux équipes séniors, Eric Cottret et Jean-Luc Castanier ont décidé d'arrêter. Tout comme Eric Sarrazin à l'arbitrage. Qu'ils soient remerciés pour leur précieuse contribution.

Jean-Luc Faucher entamera la saison à la tête de l'équipe en septembre, et apportera son expérience de haut niveau. Après de nombreux départs, et malgré l'arrivée de quelques jeunes pousses, le club n'engagera qu'une équipe.

Avec un nouveau coach, une équipe remaniée, une nouvelle formule de championnat, poule de huit clubs, géographiquement homogène, immuable de septembre à mai, cette nouvelle saison s'annonce pleine de surprises.

Le Ministère de la jeunesse et des sports a, par l'intermédiaire du Préfet du Cantal, remis une médaille de bronze à Jean-Claude Bourgade pour son engagement bénévole depuis de longues années au service du football cantalien, notamment à l'ESR, qu'il présida pendant plus de quinze ans. Bravo Coco ! L'école de foot Cére et Rance accueille toujours les jeunes footballeurs. Inscrivez-les par l'intermédiaire de l'ESR.

Contact et renseignements : Olivier Parra 06 75 50 86 02.

Merci encore à la Municipalité qui met à notre disposition et entretient nos installations sportives, aux différents sponsors et aux acheteurs du calendrier annuel proposé sur toute la commune.

Bureau : Président : Jean-Paul Charmes 06 75 43 62 53
Vice président : Rémi Champagnac 06 84 38 90 75
Trésoriers : Sylvain Murat 06 89 16 37 57
et Romain Carsac 06 84 88 57 51
Secrétaire : Jean-Luc Pertus 04 71 62 80 03
jean-luc.pertus@wanadoo.fr
Correspondant : Dominique Gibaud 04 71 62 84 90



Thierry Charmes, Jean-Claude Bourgade, Eric Sarrazin, nos 3 arbitres auxiliaires diplômés assistés toute l'année à la touche par Jean-Paul Vidal.

COMITÉ DES FÊTES DE ROANNES ST-MARY • Président : Hubert BONHOMME • Bex • Tél : 06 07 95 39 45

Le Comité des Fêtes est présent tout au long de l'année pour le plus grand plaisir des habitants de Roannes.

Voici maintenant une trentaine d'années que le Comité des Fêtes a été recréé par un grand nombre de bénévoles qui ont su s'investir pour la commune en proposant diverses animations au fil des années. Autrefois ils étaient nombreux ; mais voilà qu'aujourd'hui le bénévolat ne connaît pas un grand succès. Actuellement, une dizaine de personnes tente de sauver le Comité en essayant de maintenir des animations clefs (concours de belote, fête patronale). Mais cela devient de plus en plus difficile avec un manque certains de volontaires. Nous lançons donc un appel à toutes personnes souhaitant s'investir et entrer dans notre Association.

Si aucune personne n'entre au Comité, nous pensons ne pas pouvoir reconduire les diverses activités malgré l'investissement des membres actuels !! Aidez-nous à maintenir un peu de festivité dans notre commune !!!



Voici les différentes manifestations qui vous ont été proposées au cours de l'année 2013 :

- En janvier nous avons organisé un **CONCOURS DE BELOTE** avec cette année une trentaine d'équipes.
- En avril, une **SOIREE CHOUCROUTE** servie par M. et Mme BOUNIOL qui fut animé par Ludovic Laroque.
- Pour clôturer sa saison le Comité propose en juin la **FETE PATRONALE** qui attire toujours plus de personnes grâce à un programme varié et attractif. La fête de la Saint Jean est l'occasion pour d'autres associations de la commune d'organiser diverses activités (Tournoi de sixte, concours de pétanque, spectacle des enfants...). Le Comité ne proposant que des spectacles gratuits, nous devons penser à de nouvelles idées afin de pérenniser la fête et de trouver les financements adaptés. Afin de dynamiser et d'innover, nous comptons sur l'engagement des jeunes pour l'avenir de notre commune.

Je remercie les employés municipaux pour leur aide, la Municipalité pour son soutien tout au long de l'année ainsi que les bénévoles.

La parole aux associations

DÉTENTE ET LOISIRS • Présidente : Muriel SELLIER • Tél : 04 71 62 84 60

Tous les **MARDIS** au foyer rural et à partir **10 SEPTEMBRE 2013** :
Nous vous proposons des cours de **GYMNASTIQUE** (19 h 00 - 20 h 00)

GYMNASTIQUE de 19 h à 00 - 20 h 00 et de **STEP CARDIO** (20 h 00 - 21 h 00),
encadrés cette année par un **nouvel animateur** de l'Association Gym Volontaire (EPGV) à
laquelle nous avons décidé d'adhérer.

Tous les **JEUDIS** au foyer rural et à partir du **19 SEPTEMBRE 2013** nous reprenons les cours
de **YOGA** et de **RELAXATION** (20 h 30 - 22 h 00)
encadrés comme l'an dernier par **Anne-Marie IZOULET** (Née CANCE)

L'année 2012/2013 a vu l'inscription de 24 participantes les mardis qui ont pu régulièrement tester leur souffle, leurs muscles... brefs, leur forme en gardant le sourire dans une ambiance bonne enfant et 14 participantes les jeudis qui ont pu travailler sur leur respiration, leur posture, leur équilibre... dans une ambiance feutrée.

Si vous souhaitez nous rejoindre (hommes, femmes, ados... pour faire du sport, changer un peu du quotidien ou rejoindre un groupe d'amis) n'hésitez pas à nous contacter.



La Présidente
Muriel SELLIER
04 71 62 84 60
muriel.sellier99@sfr.fr



La Secrétaire
Armelle ORANGE
04 71 62 83 12
laurent0316@orange.fr



La Trésorière
Nathalie TSCHANHENZ
04 71 62 82 88
nathalie.tschanhenz@orange.fr

Nous espérons vous accueillir dès septembre 2013 mais vous pouvez nous rejoindre tout au long de l'année. **Le 1^{er} cours auquel vous participez est gratuit.**

LES GODILLOTS ROANNAIS • Présidente : Marie-Josée SAGNET - Prantignac • Tél : 04 71 62 63 45

L'association « Les Godillots Roannais » organise tous les ans :

- Un jeu de piste fin avril. Pour des raisons climatiques, neige, pluie, froid, cette manifestation n'a pas eu lieu cette année.
- Pour la fête, nous avons proposé deux circuits : un de 13 km (le même que la randonnée de nuit) et un de 6 km.
- La plus grosse manifestation reste la randonnée nocturne du 13 juillet 2013.

En 2012, nous avons 242 randonneurs au départ. Ils ont emprunté les chemins de la commune : Roannes – Mourcayrols – Pouzols – Bex – Le moulin du Fageonnel, remontée dans le vieux Bex - Prantignac et Roannes.

L'apéritif a été servi à Pouzols par l'Association des Parents d'Elèves. M. et Mme JACQUEMART ont assuré la partie animation en faisant réaliser une fresque. L'entrée a été servie à l'ancien ball-trap par le Comité de St-Mary et le foyer rural. L'animation a été assurée par « Les Patoches », groupe d'humoristes qui a enchanté les randonneurs. Le plat chaud a été servi à Prantignac par les différentes associations dont « Familles rurales » et le « Don du

sang ». La partie animation a été un gros succès avec Les Marchands de Cailloux.

Diverses animations sont assurées tout au long du circuit par nos spécialistes locaux que je remercie car ils font tous les ans un gros travail de recherche et d'improvisation.

Pour finir, dessert, café et musique assurée par notre DJ local que je remercie.

L'édition 2013 s'est déroulée sur le circuit suivant :

Roannes – Lacassagne – Mastrebuis – Enguinot – Les Petites où a été servi l'apéritif, Calves – le Palat – le Berthie – Les 3 Moineaux où a été servie l'entrée, Cazolat – le bois de Go – Mastrebuis où a été servi le plat chaud.

Le parcours s'est achevé à Roannes avec café, dessert et soirée en musique pour dégoûter les jambes.

Je remercie les différentes associations de la commune qui nous aident tous les ans pour l'organisation de cette journée. Merci aussi aux membres de l'ACCA qui nous font un gros travail de sécurité. Merci aux employés communaux, à la Municipalité et à la Communauté des Communes pour leur aide financière et matérielle.

Comme tous les ans, nous faisons appel aux bonnes volontés qui veulent nous rejoindre. Toutes idées nouvelles sont les bienvenues.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter :

Mme SAGNET Marie-Josiane / 04 71 62 63 45

Mme FEL Michèle / 04 71 62 84 54

M. LACASSAGNE Didier / 04 71 64 85 80.



La parole aux associations

ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG BENEVOLE du canton de St-Mamet et de sa région

Vice-Président : Louis GASTON • La Course du Mouton • Tél : 04 71 62 82 07

Chaque année notre association se rend à Roannes Saint Mary pour deux collectes de sang.

Nous comptons 146 donneurs inscrits sur notre commune ; seulement 30 donneurs viennent régulièrement offrir leur sang...

Nous devons essayer de faire mieux en donnant au moins 1 fois par an, voir plus...

Notre âge : de 18 à 70 ans !!!

Nous avons besoin de sang et de produits dérivés du sang, cela nous impose de rester mobilisés; rien ne peut remplacer le sang à ce jour!...

Alors nous devons y penser, restons attentifs, généreux et humains pour ces malades qui comptent sur nous!!!

Prochaine collecte : jeudi 26 décembre 2013

LE FOYER RURAL • Président : Pierre BOURGADE - Calves - Tél : 04 71 62 64 38

Trésorier : Jean-Paul VIDAL - Puech Bertot - Tél : 04 71 62 64 48

Tarifs de location de la salle polyvalente :

Cotisation annuelle pour les associations communales :	45 €
Groupes extérieurs à caractère social, syndical :	
Été (du 01-04 au 30-09) :	65 €
Hiver :	100 €
Associations communales :	
Bal	75 €
Quine	30 €
Soirée récréative	30 €
Bal à papa	30 €
Concours divers	30 €
Exposition	30 €

Si utilisation de la sonorisation :

	Association communale : // €	
	Groupes extérieurs :	15 €
Particuliers :	Vin d'honneur :	50 €
	Repas (journée) :	120 €
	Si prolongation :	60 €

Pour un besoin occasionnel, voir les disponibilités de la salle avec le secrétariat de Mairie et le Président ou le Trésorier de l'association pour confirmer les réservations et avoir connaissance des tarifs.

LA PASTOURELLE DE ROANNES ST-MARY • Président : Serge COMBELLES • Tél : 06 47 65 23 79



En 2012, La Pastourelle de Roannes-Saint Mary, fidèle à sa vocation, a transmis notre folklore et nos traditions de place en place, jusqu'en Bretagne où nous avons été chaleureusement accueillis.

Lors de l'Assemblée Générale de notre association, un nouveau bureau a été élu. C'est donc avec une équipe renouvelée, présidée par Serge Combelles, que le groupe a démarré l'année 2013. Nous avons également le plaisir d'accueillir de nouveaux membres, dont de jeunes enfants, qui grâce à leur grande motivation ont rapidement intégré nos spectacles. Si vous aussi souhaitez nous rejoindre, nos répétitions ont lieu tous les vendredis à partir de 20 h 30 à la salle des fêtes de Roannes-Saint-Mary.

La Pastourelle est un groupe dont les membres partagent le goût de la danse, des chants, de la fête et des voyages, nous allons de spectacles en sorties :

En 2012 nous sommes allés au Pal, dans les marais poitevins, à Plumieux, en bal-

lade au fil de l'eau à Flagnac, sans oublier les banquets, soirées bowling!

En 2013 c'est un voyage en Espagne qui nous attend afin de clôturer en beauté un été très actif: d'ores et déjà plus de 20 spectacles sont programmés.

Vous trouverez de plus amples informations sur nos spectacles, nos activités, en vous rendant sur notre site internet : www.lapastourelle.org

L'association «La Pastourelle de Roannes Saint Mary» a déploré le 5 novembre 2012 la perte d'un solide et fidèle compagnon, ... Emile Balmisse, dont l'humeur égale, la passion de la danse et du chant faisaient un meneur sans pareil.



COMITÉ D'ANIMATION DE ST-MARY • Président : Jean-Paul VIDAL - Puech Bertot - Tél : 04 71 62 64 48

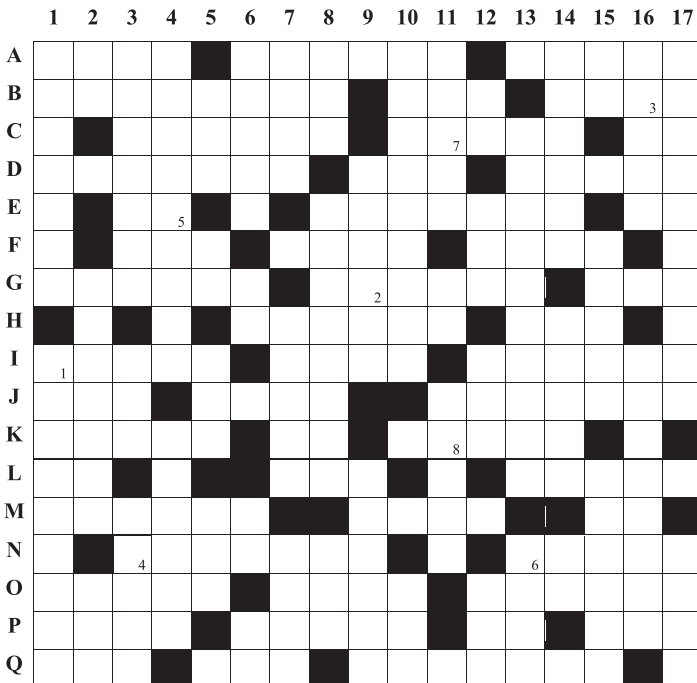
Cette année encore la fête de la Capelotte a connu un franc succès sous un soleil chaud et rayonnant. Une messe en plein air accompagnée du groupe "Lo Conviso", un repas champêtre réunissant 250 personnes, une après-midi animée par notre ami Ludovic Laroque et divers jeux en bois pour les enfants ont suffi à faire de notre fête une totale réussite.

Notre association a participé également à la randonnée nocturne du 13 juillet pour amener main forte à la dynamique association des Godillots Roannais.

Rendez-vous pour tous les villageois le dimanche 25 août à midi à la Capelotte pour un repas en plein air.

Remerciements à tous les bénévoles présents à toutes nos activités, les employés communaux, la Mairie de ROANNES SAINT MARY pour le versement de la subvention annuelle.

Connaissez-vous votre commune ? Tous les lieux dits sont de Roannes Saint-Mary



Mot Mystère à trouver : *lieu dit*

1 2 3 4 5 6 7 8

1 2 3 4 5 6 7 8

Solution au 06 07 63 07 83

HORIZONTALEMENT :

- A *Lieu dit* - Droit de jouissance - *Lieu dit* - *Lieu dit*.
- B Début d'ère - Passe à Berne - Répondeur
- C Voitures de poste - Partie de l'intestin - Petit gâteau.
- D On y monte - Armée Irlandaise - Ca flash.
- E Termine une colère - Pièce de charpente - Petit nouveau.
- F Fin de messe - Forme de vente - Des filles sur le sable.
- G Pour des pots - Paroissien - Blanc dans les bureaux.
- H En font trop - Filet Anglais.
- I Poils long - Précède déjà - Pour faire des images.
- J RNA Anglais - douille - Enerves.
- K Dadais - Râ - Jeté au stade.
- L Elles sont bornées - Bon ou mal - Groupe dissident.
- M Botte européenne - Jaune au jeu - Unau.
- N Spirales - Vole.
- O Bramer - Dans le maïs - Dans le 92.
- P Anneau de cordage - Bande liturgique - Ex de Zeus - Sur une rose.
- Q Plus une occupation que du travail - Enzyme - *Lieu dit*.

VERTICALEMENT :

- 1 Fantôme - *Lieu dit*.
- 2 Finit premier - Va de chute en chute - Moderne et déco.
- 3 Prunier de mer - Rivière alpestre - Bateau postal.
- 4 Substances volatiles - Désolé.
- 5 Dans le pub - Adverbe de lieu - Jeu - Flottante au dessert.
- 6 Mauve ou blanc - Possessif - Vient d'avoir - Après le docteur.
- 7 Mot de bébé - *Lieu dit* - Crane.
- 8 Collège - Vend des colts - Donne du pep.
- 9 Mer bretonne - Engrange.
- 10 Femmes de maître d'hôtel - Pluriel de son.
- 11 *Lieu dit* - Police nazi - En Asie mineure.
- 12 Note - Ré - Eclat de voix - Par.
- 13 Chauves souris - N'a pas de roue de secours.
- 14 Vils flatteurs - Mise en circulation - À la mode.
- 15 Langue auvergnate - Huit bits - *Lieu dit*.
- 16 Lancier - Vont ventre à terre.
- 17 *Lieu dit* - Célèbre villa

Traduction du texte occitan (p. 14)

LE DERNIER LOUP - écrit en 1986

Cela fait plus de trente ans, à la fin de la dernière guerre, quand le quatorze de juillet arrivait, l'école étant finie, j'allais garder le troupeau : huit vaches rouges, une paire de bœufs roux, six brebis et une chèvre et son cheveau. Le plus souvent, ma sœur venait avec moi, mais aux environs du 15 août, au moment de la moisson, il y avait assez de travail pour tout le monde et il me fallait aller garder tout seul. Cela ne me plaisait pas, je n'étais pas très courageux, j'avais peur des serpents et, quand une vache allait dans un roncier, je pleurais longtemps avant d'aller la chercher.

Je me rappelle qu'un matin de grande chaleur, mon grand-père, qui avait alors quatre-vingts ans, vint avec moi pour conduire le troupeau dans les bruyères et les broussailles du Puy Corbin. Vers neuf heures, les vaches étaient à l'ombre sur l'ubac et elles broutaient du bout des lèvres quelques brins d'herbe qui pointaient au pied des bouleaux ; nous nous assîmes à la lisière de la sapinière.

Nous voyions en face de l'autre côté du ruisseau de Vernines, le moulin de Récoules, appelé aussi moulin de Caumont. Ce moulin faisait partie de notre ferme jusqu'en 1930 ; cette année-là, mon grand-père le vendit. Il avait fauché les prés du moulin pendant presque cinquante ans. Il connaissait chaque pierre et chaque trou du ruisseau, chaque touffe de poil de bouc qui poussait sur les pentes du pré.

Mon grand-père sortit de sa poche deux ou trois petites poires de Saint Roc qui sentaient quelque peu le tabac. Nous les mangeâmes et mon grand-père se mit à réfléchir et finalement il parla :

« Tu vois là-bas ce rocher qui forme comme une cabane, c'est le rocher de Récoules. Je m'y suis abrité aussi bien l'été quand il faisait trop chaud, que l'hiver quand nous faisions les rigoles et qu'une averse tombait. Ce rocher mon pauvre père l'appelait « le rocher du lop ».

Toi, tu as peur, quand tu vas garder, de trouver quelques mauvaises bestioles ; moi quand j'avais ton âge, j'avais encore plus peur, surtout depuis ce jour où nous vîmes un loup énorme qui vint s'asseoir au sommet du rocher.

Il avait fait un hiver terrible. Les hommes de Canines avaient tué cette année-là trois loups. C'est vrai qu'une couche de neige recouvrit tout le pays pendant plus de trois semaines. Tous les hommes jeunes étaient à la guerre, dans l'armée de Chanzy, et les vieux n'y voyaient pas assez pour tuer ces bêtes et bien souvent, les fusils partaient à retardement. Au début du printemps encore, les jeunes filles qui allaient garder les moutons dans les Costradas ou dans la Vigne à l'abri du vent d'est, revenaient enrouées, elles avaient crié pour faire fuir les loups qui crevaient de faim. Un jour, la Lénou qui ne pouvait plus piailler, enleva ses sabots et elle les frappa tellement qu'elle les brisa et elle revint à la maison pieds nus.

Ce matin-là, nous faisons la rigole, qui existe toujours au milieu de la partie plate du pré. Moi j'avais seulement un peu plus de quatre ans. Mon père m'avait emmené pour lui tenir compagnie et pour faire, avec une petite houe, suivre les mottes qu'il coupait avec sa faux. Il était un peu plus de onze heures. Nous étions prêts à revenir à la maison. Il ne nous fallait pas perdre de temps ; comme c'était le Jeudi Saint, il fallait aller aux Vêpres. Cette année-là, per-

sonne ne manquait la messe, il y avait tant de remue ménage dans toute la France.

Pendant que mon père peinait, moi je regardais autour de moi en béant. Tout à coup, que vais-je voir là-haut sur le rocher, une bête assise, les oreilles dressées, rousse et noirâtre, grande comme un beau chien.

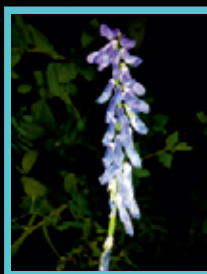
Je dis à mon père : « Là-haut sur le rocher il y a un chien qui nous observe ! ». Mon père se tourna et dit « Ne bouge pas, c'est un loup ! ». Il me prit la houe et fit comme s'il s'était agi d'un fusil, il visa le loup. La bête disparut d'un saut dans les broussailles.

Le lendemain, les hommes de Canines, de Trémoulines et de Vernines firent une battue, ils allèrent jusqu'à Prunet. A la tombée de la nuit, entre le Grand Bois et Récoules, ils tombèrent sur le loup, assis au milieu du Grand Chemin. Mon père eut le temps de bourrer le fusil à piston (celui qui est accroché à la tête de mon lit) et de bien viser. Le loup bascula dans une flaque boueuse.

Quand ils arrivèrent à la maison, ils lancèrent le loup sur la table et coupèrent une patte pour la suspendre à la porte. Tu l'as vue, elle y est encore, à côté de celle d'un sanglier que je tuai trente ans après.

Depuis 1871, nous ne revîmes plus de ces bêtes, mais ce n'est pas dommage. Mon père me disait souvent qu'il n'avait même jamais reçu la récompense alors promise par la préfecture. Certainement que ce printemps-là le préfet avait d'autres soucis ».

Ainsi parla mon grand-père. Et moi quand je vais à la pêche à Récoules et que je passe près du fameux rocher, je pense chaque fois au loup et à mon grand-père.



Sentier Botanique

● Prendre le chemin en face de l'école, vous y découvrirez une multitude de plantes, arbres, fruits et si vous avez de la chance vous rencontrerez des animaux.



LE HOUX COMMUN

Le houx commun est originaire d'Europe et d'Asie. Il est considéré comme le plus beau, c'est celui utilisé pour les décorations de Noël. C'est un arbre qui peut atteindre plus de 12 mètres de hauteur. Les feuilles luisantes ont les bords garnis de piquants.



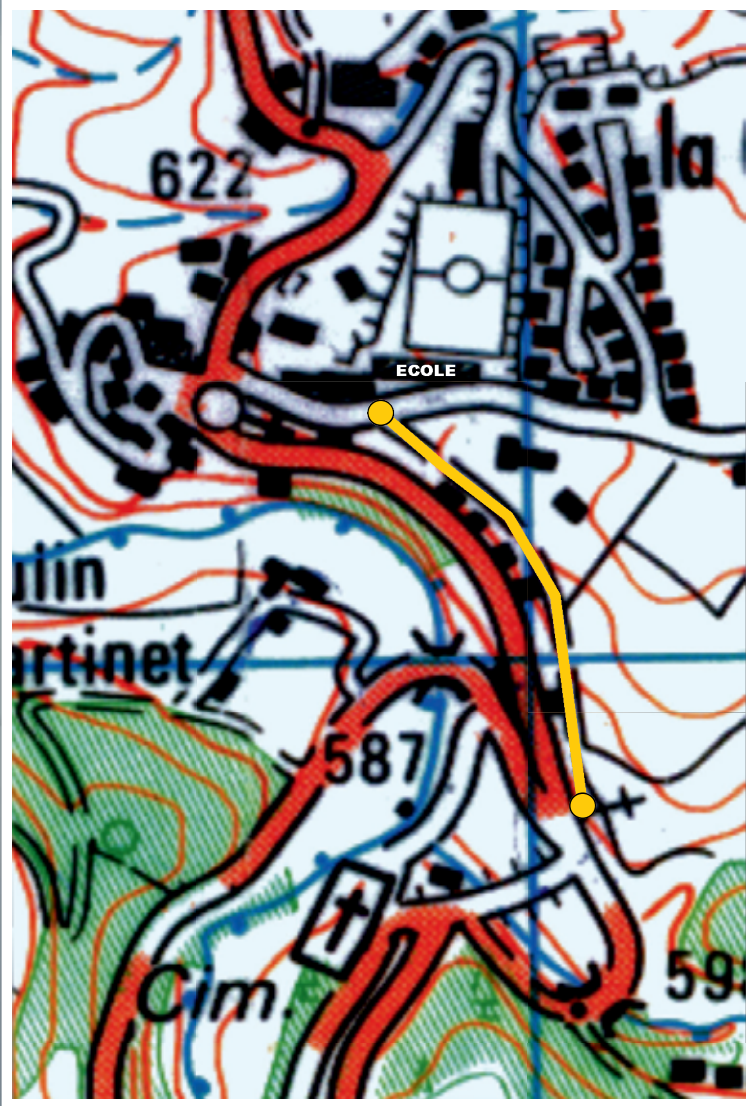
L'ORTIE COMMUNE

Plante commune de nos campagnes et de nos jardins, l'ortie est l'une des plantes médicinales les plus riches et les plus efficaces de nos climats tempérés, mais la majorité de nos contemporains l'ignore.



LA RONCE

La Ronce est un sous-arbrisseau dont les tiges, qui peuvent atteindre 4 mètres, sont couchées, rougeâtres, munies de nombreux aiguillons. Les feuilles, alternes, pétiolées, composées de trois à sept folioles, sont grandes, ovales, dentées, d'un beau vert dessus, cotonneuses dessous. Les fleurs, visibles de mai à août, assez grandes, blanches ou rosées, sont disposées à l'extrémité des rameaux.



FOUGÈRE AIGLE

La fougère aigle est extrêmement répandue en Europe. Très commune, elle se trouve principalement à l'orée des bois. C'est une plante couvrante qui protège les sols de l'érosion. Elle peut être utilisée dans le jardin pour faire du paillage.



LE FRAISIER DES BOIS

Le Fraisier des bois est une espèce de plantes herbacées vivaces de la famille des Rosacée. Avec plusieurs sous-espèces, il se trouve dans tout l'hémisphère nord ce qui en fait le fraisier sauvage le plus répandu.



LE NOISETIER

La plupart des noisetiers sont de grands arbustes vigoureux et touffus, multigaules (avec plusieurs troncs fins), ne dépassant pas 5 mètres de hauteur, bien que certaines espèces soient de véritables arbres et puissent atteindre 35 mètres. La culture du noisetier (aussi appelé coudrier) est facile : il est peu exigeant quant à la nature du sol, et résiste à des températures très basses (-20°C).



LE BOUTON D'OR

les boutons d'or sont des plantes annuelles ou vivaces, de la famille des Renonculacées comportant près de 1 500 espèces. Elles ont un port très différent selon les espèces et sont le plus souvent des végétaux herbacés vivaces.